



ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB DES GRATTE CIEL DU 8 DECEMBRE 2017

1. Rapport moral du président Michel BAZ:

Le président a ouvert l'assemblée à 18h30, une quarantaine de membres étaient présents, le club en compte 244 cette année (ce qui en fait le 2e club de Haute Savoie). Le quorum n'est atteint malgré les pouvoirs.

Le club essaye de mettre en place différentes actions qui nous semble utile pour notre pratique.

Chamonix reste un site majeur dans le monde du vol libre, le record des Alpes a été battu cette année par Jan STERREN qui a réalisé en juillet 354 km en partant de Planpraz et qui a posé en Autriche.

Le club continu à travailler sur la zone Mont-Blanc (dossier compliqué qui est en voie d'aboutir)

Le président tient à rappeler que le club n'est pas uniquement le rôle des bénévoles du bureau mais que chacun d'entre nous peut apporter son savoir et son aide pour progresser et faire aboutir les projets du club.

Approbation du procès-verbal de l'AG 2016

2. Débat sur la programmation du festival MUSILAC :

Nous avons eu cette année la présence de Claude JACOT (Mairie de Chamonix) et Nicolas DUROCHAT (Office du tourisme de Chamonix) afin d'évoquer les interactions et nuisances du à l'organisation du festival MUSILAC.

- Le festival aura lieu sur le terrain d'atterrissage du bois du Bouchet les 19, 20 & 21 avril , il est prévu 9 jours de montage et 7 pour le démontage, en gros nous ne pourrons pas poser au bois du Bouchet du 09 avril au 28 avril, ce festival a pour but de prolonger l'activité touristique jusqu'à la fin du mois d'avril.
- Mr Jacot & Mr Durochat nous ont expliqué les raisons du choix du terrain pour des raisons d'espace, de sécurité et d'accessibilité.
- La mairie est en cours de négociation pour proposer un terrain aux Mouilles (photo ci-dessous) en remplacement durant l'installation, les concerts et le démontage.
- Il est prévu pour les professionnels d'avoir des Pass pour la circulation de véhicule durant cette période, la route du Bois du Bouchet sera fermée à la circulation durant l'événement.
- Pour éviter la détérioration du terrain, il est prévu selon l'état du terrain avant le festival de poser un film géotextile ou un platelage sur les zones les plus humides du terrain.

3. Bilan financier :

Nicolas présente le rapport financier 2017.

Cette année, le club a dépensé un peu moins qu'encaissé. Ce qui était prévu.

Les revenus de la location du biplace de 2017 se montent à 215 €.

La situation du compte chèque ressort à solde créditeur de 1 585.32 €.

La situation de l'épargne du club présente un solde de 39 436.92 €.

La situation financière du club est bonne.

Le montant des cotisations des membres du club reste stable, autour de 6 000 €

Evènements majeurs de dépenses :

Tél. : +33 (0)6 74 59 08 74



Le rapport financier est voté à l'unanimité.

4. Compte rendu des commissions

- Nous avons fait chiffrer la pose de balises sur le câble électrique du Plan de l'Aiguille, financé par la Compagnie du Mont Blanc et mis en place au printemps 2018
- Le site internet a été créé www.parapente-mont-blanc.info il n'est pas encore complet, on continue à y travailler dessus, vos remarques sont bien venues.
- Cohabitation des speed riders et des parapentistes sur le terrain d'atterrissage d'hivers dit Bozon, pour éviter les risques de collisions il a été décidé en collaboration que les speed riders atterriront sur la partie basse du terrain près de la route (schéma ci-dessous). Nous sommes en négociation avec les propriétaires pour éviter les gênes.
- Le nouveau panneau de signalisation a été posé au Plan de l'Aiguille
- Nous avons poursuivi l'organisation de séances de pliage de parachute de secours.
- Session d'un examen de brevet de pilote & brevet de pilote confirmé avec l'aide cette année de François Savary et Xavier Blanès
- Le club a décidé de continuer son aide financière de 2 x 40€ pour les stages SIV ou QBI
- Organisation des 30 ans du club sur 2 jours

5. Projets pour l'année

- Finir et compléter le site www.parapente-mont-blanc.info
- Augmenter la sécurité afin de prévenir les accidents (Installation d'une Tyrolienne avant le pliage des parachutes de secours)
- Finaliser la zone Mont Blanc

6. Résultats compétitions membres du club année 2016

- Vol et ski : Anne finit 1^{ère} femme au classement général

Résultat du challenge et remise des prix à la **1^{ère} femme (Elodie BOBILLON) et 1^{er} homme (Remis BOURDELLE) et le vol le plus original (Romain BEAUGEY)**

Pot de l'amitié :

L'assemblée générale se termine à 20h30 dans une ambiance sympathique autour d'un verre.

Chamonix le 08/12/2017

Le président
Michel BAZ

Le trésorier
Nicolas SAVALLE

Le secrétaire
Jean-Philippe BLAISE

Bois du Bouchet Musilac



Atterrissage hiver parapente – Speed



- Parapente brise montante : approche PTU
- Approche parapente brise descendante
- Approche et pose Speed-Riding

Zone Habitation survol Interdit à moins de 50m/sol